

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

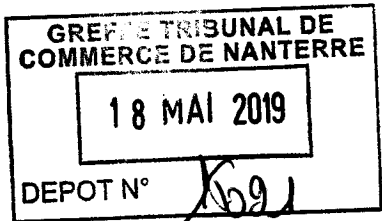
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 11476

Numéro SIREN : 535 010 276

Nom ou dénomination : STADE BORDEAUX ATLANTIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 18/05/2019 sous le numéro de dépôt 15091



Bilan - Actif

Déclaration au 31/12/2018

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	266 203	204 242	61 961	123 645
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	14 359	4 344	10 015	22 332
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	213 111 815	26 099 144	187 012 670	194 105 029
Installations techniques, matériel, outillage	6 969 414	2 561 764	4 407 651	5 106 374
Autres immobilisations corporelles	2 195 175	556 340	1 638 835	1 716 327
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	104 097 065		104 097 065	106 988 501
ACTIF IMMOBILISE	326 654 031	29 425 834	297 228 197	308 062 209
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 644		2 644	13 813
Avances et acomptes versés sur commandes	2 941		2 941	23 901
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	58 524 761	240 160	58 284 601	60 989 403
Autres créances	535 198		535 198	792 265
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	5 832 301		5 832 301	2 663 051
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	30 444		30 444	22 449
ACTIF CIRCULANT	64 928 288	240 160	64 688 128	64 504 882
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	391 582 319	29 665 994	361 916 326	372 567 091

Actif en fine

h ✓

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel (dont versé : 9 941 027)	9 941 027	9 941 027
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	-10 571 107	-7 231 861
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-3 035 829	-3 339 246
Subventions d'investissement	65 833 333	68 333 333
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	62 167 425	67 703 254
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 048 661	734 379
Provisions pour charges		
PROVISIONS	1 048 661	734 379
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	104 599 315	107 557 783
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	7 808 355	6 017 479
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	34 725	25 726
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 689 065	2 153 699
Dettes fiscales et sociales	27 643 586	28 720 288
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11 181	21 205
Autres dettes	3 790 756	2 091 012
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	153 123 257	157 542 267
DETTES	298 700 240	304 129 459
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	361 916 326	372 567 091

Rubriques	France	Exportation	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	17 407 458		17 407 458	19 741 363
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	17 407 458		17 407 458	19 741 363
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 185 202	1 185 203
Autres produits			93	74
PRODUITS D'EXPLOITATION			18 592 753	20 926 640
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			92 558	130 060
Variation de stock (marchandises)			11 169	28 766
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			11 556 048	13 966 715
Impôts, taxes et versements assimilés			620 667	632 780
Salaires et traitements			681 030	500 290
Charges sociales			213 480	239 241
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			8 053 883	8 040 499
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			43 249	132 445
Dotations aux provisions			387 087	462 616
Autres charges			7 254	221 289
CHARGES D'EXPLOITATION			21 666 426	24 354 702
RESULTAT D'EXPLOITATION			-3 073 673	-3 428 062
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			456	44
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			456	44
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			2 426 667	2 411 228
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			2 426 667	2 411 228
RESULTAT FINANCIER			-2 426 210	-2 411 184
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-5 499 883	-5 839 246

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	672	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 503 379	2 500 000
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 504 050	2 500 000
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	23 760	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	17 143	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	40 903	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 463 147	2 500 000
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-907	
TOTAL DES PRODUITS	21 097 260	23 426 684
TOTAL DES CHARGES	24 133 089	26 765 930
BENEFICE OU PERTE	-3 035 829	-3 339 246

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes sociaux annuels de STADE BORDEAUX ATLANTIQUE (ci-après « l'entreprise » ou « la société »). Etablis pour l'exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2018, les comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de la société.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en euros.

METHODES D'EVALUATION ET COMPARABILITE DES COMPTES

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux annuels de STADE BORDEAUX ATLANTIQUE pour l'exercice au 31 décembre 2018 ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au PCG) à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,

Au terme des exercices 2015, 2016 et 2017, le montant cumulé des pertes du STADE BORDEAUX ATLANTIQUE (SBA) s'élève à environ 10,6 millions d'euros.

Les frais d'exploitation (maintenance, frais de personnel, ...) se révèlent très supérieurs à ce qui était anticipé initialement, créant un déséquilibre avec le montant des redevances versées à la Ville de Bordeaux. Les mesures de réduction des coûts et de développement des recettes, mises en œuvre en 2018 n'ont pas pu permettre de résorber ce déséquilibre en 2018.

La résorption du déficit de SBA reposera sur la capacité de la société à poursuivre ses efforts de réduction de coûts et de développement de recettes et à renégocier le contrat d'exploitation du stade avec les collectivités.

Pour faire face au déficit enregistré en 2018, un nouvel apport en compte courant des actionnaires a été réalisé en 2018 pour 1,5 M€, portant le solde des comptes courants d'associés à 7 517 478 €.

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Coûts d'emprunt

L'option a été prise d'intégrer dans le coût de la construction du stade les frais financiers portés pendant toute la période de la construction. Ces frais sont amortis au rythme de l'immobilisation, soit une durée de 30 ans.

Amortissements et Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Constructions :

- Stade	30 ans – mode linéaire
- Equipements (TV, écrans géants,...)	10 ans – mode linéaire
- Equipements sportifs et pelouse	12 ans – mode linéaire
- Equipements WIFI HD	7 ans – mode linéaire
- Mobiliers (administratif, sportif et médias)	15 à 20 ans – mode linéaire

Installations techniques 5 à 10 ans

Matériel et outillage industriels :

- amortissement comptable	durée d'utilisation 2 à 8 ans – mode linéaire
- amortissement fiscal	durée d'usage 2 à 8 ans – mode linéaire ou dégressif

Installations générales, agencements et aménagements divers 10 ans

Matériel de transport 2 à 5 ans – mode linéaire

Matériel de bureau 2 à 5 ans – mode linéaire

Matériel informatique 2 à 4 ans – mode linéaire

Mobilier 3 à 5 ans

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Sont inscrits en autres immobilisations financières, le reclassement de la créance R1.1.a détenue sur la ville de Bordeaux pour un montant à l'origine de 114 321 826.54€.

Cette créance a fait l'objet d'une mobilisation Daily auprès des banques Sumitomo Mitsui Banking Corporation Europe Ltd et Dexia Crédit Local.

Les banques ont opposé une garantie au financement de la cession de la créance professionnelle au moyen d'un accord autonome signé par les parties en date du 28 octobre 2011.

Au cours de l'exercice 2018, 2 891 043 € ont été remboursés aux prêteurs, et le montant de la créance à la clôture est de 104 097 065 €.

La contrepartie financière a été comptabilisée au passif du bilan en emprunt et dette pour le même montant soit, 104 097 065 € en fin d'exercice.

Au fur et à mesure des échéances trimestrielles, la ville verse directement la banque « SMBC » le capital et les intérêts de la créance cédée, et verse à SBA la TVA.

	411 Ville de Bordeaux	164 Emprunt SMBC (Daily)	512 Banque SMBC	708 Loyer R1	276 Autres immo financières
Cession de créances avr-15		114 321 827	114 321 827		
Facturation des loyers R avr-15	181 497 543			151 247 952	
Virement poste à poste avr-15		114 321 827			114 321 827
A nouveau 2018	58 606 248		106 988 501		106 988 501
Remboursement emprunt déc-18		2 891 436			2 891 436
Remboursement int Dail déc-18	2 126 593		2 126 593		
Remboursement TVA déc-18	1 003 606		1 003 606		
Loyers constaté d'avanc déc-18				137 995 624	
Solde au 31/12/2018	55 476 049	104 097 065		5 018 029	104 097 065
	661 Charges financières		4455 État TVA à décaisser	487 Pdt Constat avance	
Facturation des loyers R avr-15			30 249 590		
A nouveau 2017			28 597 738	142 988 688	
Remboursement int Dail déc-17	2 166 370		998 613	142 988 688	
Produit constaté d'avanc déc-17					
A nouveau 2018			27 599 125	137 995 624	
Remboursement int Dail déc-18	2 126 593		1 003 606	137 995 624	
Produit constaté d'avanc déc-18					
Solde au 31/12/2018	2 126 593		26 595 519	132 977 595	

Stocks de marchandises

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entreprise auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks de matières premières sont évalués selon la méthode du « premier entré, premier sorti » (FIFO).

La société SBA à recours à des contrats de partenariat qui lui assurent un prix d'approvisionnement fixe pendant la durée du contrat.

Le stock à la clôture est composé des marchandises achetées auprès de nos partenaires non consommées au 31/12/2018.

Dépréciation des stocks de marchandises

À la clôture de l'exercice, une dépréciation de la valeur du stock est constatée lorsque la valeur d'inventaire des stocks et des en-cours est inférieure à leur valeur d'entrée.

Aucune dépréciation n'est constatée au 31/12/2018.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances brutes figurent à l'actif du bilan pour un montant de 58 524 761 €.

Elles sont principalement composées de la créance de la ville pour sa partie non cédée, dénommée R1.1.b, pour un montant de 55 476 049 € (cf. schéma comptabilisation Dailly).

Cette créance dont le montant à l'origine de 67 175 716 € a été diminué, conformément à l'échéancier annexé, des paiements intervenus au cours de l'exercice à hauteur de 3 130 199 €.

Les produits excédents l'exercice en cours sont neutralisés au moyen de produits constatés d'avance. (cf. comptes de régularisation).

Les factures des prestations de l'Euro 2016 liées au manque à gagner (798 K€ HT) ont été annulées par des avoirs à émettre.

Dépréciation des créances

Les créances liées à des organismes publics ou les créances clients privés grands comptes sont dépréciées de la façon suivante :

- Créances échues depuis moins de 6 mois Appréciation cas par cas
- Créances échues entre 6 et 12 mois 50 %
- Créances échues depuis + de 12 mois 100 %

A la clôture les créances douteuses s'élèvent à 315 192 €, dont 315 137 € facturés à la ville de Bordeaux à l'occasion de l'organisation des matchs de l'Euro 2016. Dans le cadre du litige opposant SBA à la ville sur l'Euro 2016, ces créances ont fait l'objet, à titre prudentiel, d'une provision inscrite au bilan pour un montant de 240 114 €.

La totalité des sommes comptabilisées au titre de l'Euro 2016 en solde au 31/12/2018 ont été provisionnées, soit en créances douteuses, soit en avoir à émettre, afin de respecter le principe comptable de prudence.

Capital social

Suite à l'intégration de la dette subordonnée en date du 14/12/2015, le capital social s'élève à 9 941 027 €. Aucune modification n'est intervenue au cours de l'exercice.

Les actionnaires de SBA sont Fayat SAS à 50% et Vinci Concessions à 50%.

Subvention d'investissement

La société SBA a reçu une subvention d'investissement de 75 millions d'euros pendant la phase construction. Cette subvention est rapportée au rythme de l'amortissement qu'elle finance, elle est donc reprise au résultat sur la durée du contrat.

Au 31/12/2018, le solde de la subvention est de 65 833 333 € après une reprise annuelle de 2 500 000 €, inscrite en produits exceptionnels.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées pour faire face à des sorties de ressources probables résultant d'obligations actuelles issues d'événements passés.

Au titre de l'article 11.2.2 du contrat de partenariat signé le 28 octobre 2011, la société SBA reçoit de la ville de Bordeaux une redevance durant la période d'exploitation au titre des gros entretiens et réparations (GER), la redevance R2.

Cette redevance R2 suit un plan de GER annexé au contrat qui prévoit des interventions à partir de la 3e année d'exploitation (soit le 1er mai 2017).

La société SBA reverse dans le cadre du contrat entretien maintenance (CEM) une partie de cette redevance au mainteneur Vinci énergie (anciennement Vinci Facilities).

Le solde de cette redevance correspond aux travaux assurés par la société SBA. Il fait l'objet d'une dotation au titre des provisions pour grosses réparations.

Conformément au contrat de partenariat, le montant de la provision est versé sur compte ouvert à cet effet auprès de la banque Sumitomo Mitsui Banking Corporation Europe.

La provision s'élève au 31/12/2018 à 1 048 661 €, après une dotation annuelle de 387 087 €, et une reprise de 75 805 €, liée au renouvellement effectué dans l'année (changement partiel de la pelouse au mois de juillet).

Note sur la comptabilisation des opérations de GER :

Les équipements du stade mis à disposition en 2015 sont amortis principalement sur la durée du contrat, et inchangés.

Les renouvellements liés au plan GER n'ont pas d'impact sur le compte de résultat :

- La dépense de renouvellement est comptabilisée en charge
- La provision de GER est reprise du même montant

De même, le compte bancaire dédié au GER est ponctionné du montant (HT) payé pour le renouvellement.

A la suite de l'audit du plan de GER réalisé en 2018, aucune modification du montant de la provision globale de GER n'a été identifiée.

Comptes courants d'associés

Les actionnaires ont en 2015 fait des apports à hauteur de 5 500 000 € en compte courant. En mars 2018, un nouvel apport de 1 500 000 € a été fait. Cet apport est rémunéré à 4%.

Les intérêts calculés en 2017 n'ont pas été versés aux actionnaires, mais intégrés en comptes courants au 1^{er} janvier 2018, portant leur montant à 7 517 479 €.

Le dépassement de la limite fiscale des intérêts calculés est réintégré au résultat fiscal pour un montant de 185 806 € en 2018.

Dettes fiscales et sociales

Au bilan, le poste des dettes fiscales et sociales s'élève à 27 643 586 € incluant le solde de la TVA des créances R1.1a, R1.1.b pour 26 595 519 € (*cf. schéma comptabilisation Dailly*).

Comptes de régularisation

Comme évoqué au paragraphe Créances, les produits ne concernant pas l'exercice ont été neutralisés par un produit constaté d'avance de 153 123 257 €.

Ce dernier comprend principalement :

- la créance du loyer R1.1.a, à hauteur de 132 977 595 € (*cf. schéma comptabilisation Dailly*).
- l'avance sur loyer de 20 M€, soit 17 555 556 € au 31/12/2018.

Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Le montant des engagements de la société s'élève à 5 528 euros. Aucune provision n'a été constatée.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation	1.45 %
- Taux de croissance des salaires	1 %
- Age de départ à la retraite	67 ans
- Table de taux de mortalité	table INSEE 2013-2015

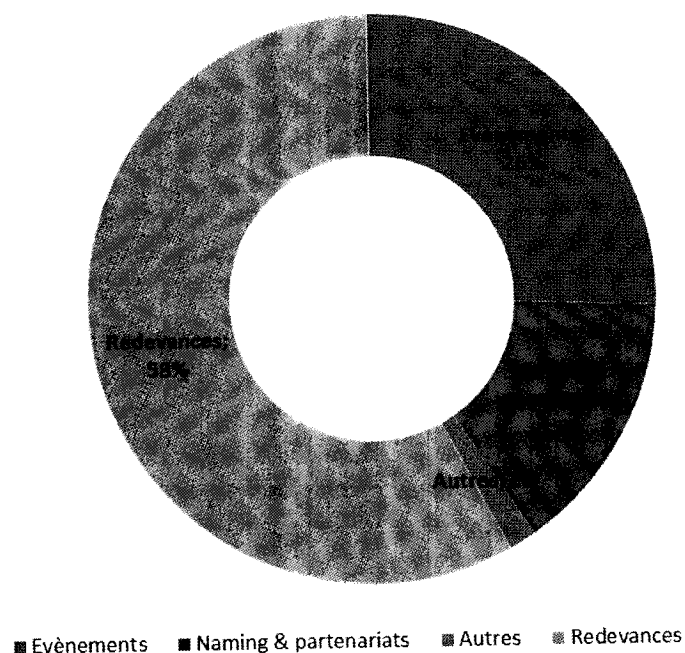
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Produits et charges d'exploitation

Le chiffre d'affaire se décompose en 4 activités principales, les redevances, les partenariats (y.c. le Naming), les événements et les autres activités.

Les événements sont distingués en deux catégories, les événements d'entreprises (séminaires d'entreprise...), et les grands événements (concerts, matchs de l'UBB, etc.).

Répartition du CA 2018



Pour l'exercice clos au 31 décembre 2018, la société Stade Bordeaux Atlantique a accueilli 3 manifestations sportives (la finale de la Coupe de la Ligue et 2 matchs UBB) et 1 concert.

Tout en garantissant l'accueil des matchs du Club résident (26 matchs en 2018, contre 23 en 2017), SBA a également organisé 105 séminaires (contre 113 en 2017), pour un volume de chiffre d'affaires inférieur de 6% à celui de l'an passé. En effet, la qualification du Club résident en Europa League à l'été 2018 a amputé le calendrier d'exploitation de SBA de 42 jours, réservés pour les rencontres de la compétition.

Les charges d'exploitation de l'exercice, s'élèvent à 21 666 426 €. Elles comprennent les dotations aux amortissements pour 8 053 883 €.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Impôts sur les bénéfices

Suite à la déclaration d'inconstitutionnalité de la contribution de 3% sur les revenus distribués, les 832 € versés par SBA en 2016 à ce titre ont été remboursés par l'Etat en aout 2018.

Le crédit de 907 € correspond au remboursement et aux intérêts moratoires liés.

CICE

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé en diminution des charges de personnel.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés et de reconstitution de leur fonds de roulement.

L'utilisation par l'entreprise de ce crédit d'impôt a été conforme aux objectifs prévus par la loi, notamment dans le financement du fonds de roulement.

Du fait des déficits successifs, le montant du CICE des années civiles 2016, 2017 et 2018 n'a pas pu être imputé sur l'impôt sur les sociétés.

Effectif moyen

L'effectif moyen ne tient pas compte du personnel mis à disposition, notamment le personnel intérimaire et le personnel détaché ou prêté.

A noter qu'en 2018, 2 personnes étaient mises à disposition de SBA à temps complet par des sociétés des groupes actionnaires.

Rémunération des commissaires aux comptes

Nom du commissaire aux comptes	Honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal	Honoraires comptabilisés au titre des autres services	Total par commissaire aux comptes
Deloitte	23 570		23 570
Montant total des honoraires	23 570	0	23 570

AUTRES INFORMATIONS

Identité des sociétés intégrant les comptes de la société

Dénomination sociale : FAYAT
Forme : SAS
Au capital de : 110 000 000 euros
Adresse du siège social : 137 rue du Palais Gallien
33029 BORDEAUX CEDEX

Dénomination sociale : VINCI CONCESSIONS
Forme : SAS
Au capital de : 4 306 925 772 euros
Adresse du siège social : 12-14 rue Louis Blériot
92500 RUEIL MALMAISON

FAITS MARQUANTS

Il s'agit du quatrième exercice d'exploitation, mais le troisième sur 12 mois.

SBA a accueilli 4 grands événements sur l'année 2018 :

- 3 rencontres sportives :
 - 2 matchs UBB, 1 sur la saison 2017/2018 et 1 sur la saison 2018/2019 ;
 - 1 finale de la Coupe de la Ligue le 31/03/2018
- 1 concert : Guns N Roses le 26/06/2018

Ces événements se sont déroulés dans de très bonnes conditions, confirmant la polyvalence des installations du stade et la capacité des équipes d'exploitation à gérer la réception de grands événements. L'expérience acquise sur de telles manifestations a également permis d'améliorer nettement la marge brute des événements.

La plupart des contrats de partenariats échus en 2018 ont été renouvelés et un nouvel accord a été passé avec l'UBB mais pour un seul match pour la saison 2018/2019. Le match s'est déroulé le 29 septembre dernier.

Suite au concert au mois de juin, une partie de la pelouse du stade a dû être changée courant juillet.

SBA a eu recours à un apport en compte courant de ses actionnaires en mars 2018 : 1,5 M€ au total, portant, après capitalisation des intérêts 2017 échus, le solde des comptes courants d'associés à 7 517 478 €.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Rappels :

Litige Euro 2016

Les dépenses d'aménagement nécessaires au déroulement de l'Euro 2016 qui ont été payées soit par la ville, soit par Euro2016, ont comptabilisées en recettes au titre de l'exercice 2016.

SBA et la Ville de Bordeaux n'ayant pas trouvé d'accord sur les conditions financières de l'accueil de l'Euro 2016 (non définies dans le contrat de partenariat), une procédure contentieuse a été entamée par SBA fin 2016. La société réclame le paiement des prestations commandées mais non payées, ainsi que le manque à gagner résultant de la mise à disposition du stade pendant 2 mois.

Le montant réclamé s'élève à 1 756 K€ HT.

Fin 2018, le tribunal administratif a rejeté la requête de SBA. Une requête en appel a été déposée.

Pour mémoire, la Ville de Bordeaux a payé 707 K€ HT à SBA pour la mise à disposition du stade, tandis qu'elle a perçu 1 394 K€ HT de la FFF pour recevoir 5 matchs de l'Euro 2016.

Financement du projet :

La ville de Bordeaux a eu recours à un contrat de partenariat pour finaliser le projet de construction du nouveau stade de Bordeaux.

Les sociétés FAYAT et VINCI en charge de la conception, la construction, l'entretien, l'exploitation et le financement partiel, ont en commun, créé la société exploitante : Stade Bordeaux Atlantique, « SBA ».

S'agissant du financement, outre l'apport des actionnaires, le titulaire du contrat de partenariat reçoit une rémunération de la ville pendant toute la durée du contrat couvrant les coûts suivants :

- *Études et conception*
- *Coûts annexe à la construction*
- *Intérêts intercalaires*
- *Coûts de fonctionnement*
- *Coûts de financement*

Cette rémunération est détaillée dans le contrat de partenariat comme suit (valeur à mai 2011) :

- *Redevance financière R1 de 8.120.179 € HT*
- *Redevance R2 gros entretien renouvellement (GER) de 619.391 € HT*
- *Redevance R3 d'entretien maintenance de 1.464.000 € HT*
- *Redevance R4 de gestion de 954.872 € HT (frais de gestion 364.287 € HT et impôt sur les sociétés 590.585 € HT).*
- *Recettes annexes garanties (RA) tirées de l'exploitation et venant en déduction des redevances dues par la ville, de 4.485.250 € HT*

Suite à la fixation des taux intervenue en avril 2015 (cf. paragraphe ci-dessous), le montant de certaines redevances a été diminué. Ainsi, tandis que les redevances versées par la collectivité selon le contrat étaient de 11 M€ (en valeur 2011, cf. détail dans le tableau ci-dessous), le montant des redevances réellement facturées en 2018 sont les suivantes :

Redevances	déc.-18	mai-11
Redevance financière R1	6 153 350	8 120 179
Redevance R2 (GER)	678 374	619 391
Redevance R3 (entretien-maintenance)	1 673 798	1 464 000
Redevance R4 (gestion)	896 540	954 872
Sous-total redevances perçues par SBA	9 402 061	11 158 442
RA, recettes annexes garanties	- 4 587 846	- 4 485 250
Sous-total redevances versées par SBA	- 4 587 846	- 4 485 250
Total redevances	4 814 215	6 673 192

La redevance R1 est destinée au remboursement et à la rémunération des financements. Elle se décompose en :

- Redevance R1.1 : redevance financière cédée et acceptée (faisant l'objet d'une cession de créance via un crédit Dailly, conformément à l'article 13 du contrat de partenariat)
- Redevance R1.2 : redevance financière non acceptée (part des couts d'investissements financée par les fonds propres)

Ces fonds, auxquels se rajoutent une subvention allouée par la ville, le département et la région de 75 millions d'euros et une avance de loyer de 20 millions d'euros, ont complété l'apport des actionnaires pour le financement du projet.

Instruments de couverture

Conformément au contrat de partenariat et plus particulièrement à son article 12.2, SBA a figé les loyers Financiers (R1) et le loyer IS (R4.2) de la Ville de Bordeaux avant la Mise à Disposition de l'ouvrage. La fixation des taux est intervenue le 9 Avril 2015 dans des conditions de marchés optimales avec un taux de swap 30 ans négocié à 72 bp (soit 0,72% + 0,15% de marge de swap et 1,1 % de marge de crédit Dailly = 1,97 %), ce qui représente une économie substantielle par rapport aux charges initiales anticipées par la ville dans le cadre de l'offre.

Dans le cadre de cette opération, SBA a contracté deux swaps de taux (Fixe contre variable, la Dette bancaire étant levée sur la base des taux Euribor 3M) auprès des Banques de Couvertures, identifiées dès la signature du contrat de partenariat : Sumitomo Mitsui Banking Corporation Europe Ltd et Dexia Crédit Local.

Chaque Banque a contracté 50% de l'instrument de couverture pour un montant respectif de 57 160 913 €.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Prévisions d'activité en 2019 :

La dynamique constatée sur l'activité concerts s'est poursuivie en 2018, SBA a pu annoncer à l'automne l'accueil de 2 nouveaux concerts de taille internationale à l'été 2019 : Ed Sheeran viendra jouer au stade Matmut ATLANTIQUE le 29 mai 2019 et le groupe Muse se produira sur la scène du stade le 16 juillet 2019.

Courant 2018, la société avait également décroché, conjointement avec la Ville de Bordeaux, la réception des demi-finales du TOP 14 qui auront lieu les 8 et 9 juin 2019. Le succès rencontré en 2015 sur le même évènement devrait se confirmer en 2019.

L'alternance des concerts et des matchs de rugby imposera 2 changements de pelouse.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	292 655		7 005
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre	212 907 279		
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	190 356		14 179
Install. techniques, matériel et outillage ind.	6 955 594		13 820
Installations générales, agenc., aménag.	2 072 318		62 427
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	34 471		31 018
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	222 160 019		121 444
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	106 988 501		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	106 988 501		
TOTAL GENERAL	329 441 176		128 449

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		19 098	280 562	
Terrains				
Constructions sur sol propre			212 907 279	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			204 535	
Installations techn., matériel et outillages ind.			6 969 414	
Installations générales, agencements divers	5 060		2 129 684	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	-1		65 490	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 060		222 276 404	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	2 891 436		104 097 065	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 891 436		104 097 065	
TOTAL GENERAL	2 915 594		326 654 031	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	146 678	67 579	5 671	208 586
Terrains				
Constructions sur sol propre	18 976 941	7 096 909		26 073 850
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	15 665	9 629		25 294
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 849 220	712 544		2 561 764
Installations générales, agenc. et aménag. divers	373 610	159 384	1 345	531 649
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 852	7 838		24 691
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 232 289	7 986 304	1 345	29 217 248
TOTAL GENERAL	21 378 966	8 053 883	7 015	29 425 834

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

FRAIS ETBL
AUT. INC.

Terrains
Construct.
- sol propre
- sol autrui
- installations
Install. Tech.
Install. Gén.
Mat. Transp.
Mat bureau
Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre			
TOTAL			

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentation:	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.	734 379	387 087	72 805	1 048 661
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	734 379	387 087	72 805	1 048 661
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	373 022	43 249	176 110	240 160
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	373 022	43 249	176 110	240 160
TOTAL GENERAL	1 107 401	430 336	248 915	1 288 821
Dotations et reprises d'exploitation		430 336	248 915	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	104 097 065	2 986 723	101 110 342
Clients douteux ou litigieux	315 192	315 192	
Autres créances clients	58 209 569	58 209 569	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	3 996	3 996	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	421 631	421 631	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	49 824	49 824	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	59 748	59 748	
Charges constatées d'avance	30 444	30 444	
TOTAL GENERAL	163 187 468	62 077 126	101 110 342

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	104 599 315	3 054 894	13 107 918	88 436 503
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 689 065	1 689 065		
Personnel et comptes rattachés	134 103	134 103		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	108 500	108 500		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	27 374 415	1 787 520	4 085 179	21 501 716
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	26 568	26 568		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11 181	11 181		
Groupe et associés	7 808 355			7 808 355
Autres dettes	3 790 756	3 790 756		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	153 123 257	10 133 226	35 481 452	107 508 579
TOTAL GENERAL	298 665 515	20 735 814	52 674 550	225 255 152

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Compte	Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTESS FOURNISSEURSCPTES RATTACH				
40800000	Fournisseur factures non parvenues	828 585,91	1 263 745,07	-435 159,16
40800100	Fournisseurs FNP Livrées non Factur	34 566,88		34 566,88
TOTAL DETTESS FOURNISSEURSCPTES RATTACH		863 152,79	1 263 745,07	-400 592,28
DETTESS SUR IMMOBILISATIONS				
40840000	Fournisseur factures non parvenues	5 528,91	11 619,08	-6 090,17
TOTAL DETTESS SUR IMMOBILISATIONS		5 528,91	11 619,08	-6 090,17
AUTRES DETTESS				
41980000	Avoirs à etablir clients	999 276,84	992 093,56	7 183,28
45880000	Intérêts courus sur comptes courant	290 875,87	234 530,68	56 345,19
46860000	Divers - charges à payer	1 500,00	1 500,00	
TOTAL AUTRES DETTESS		1 291 652,71	1 228 124,24	63 528,47
DETTESS FISCALES ET SOCIALES				
42820000	Personnel - provision congés payés	34 444,00	33 333,00	1 111,00
42860000	Personnel - autres charges à payer	98 586,00	93 446,00	5 140,00
42863000	Frais deplacemt personnel, pensions	1 073,10	1 215,15	-142,05
43820000	Cap charges sociales sur congés pay	17 222,00	16 666,80	555,20
43860000	Organismes sociaux cha payer	46 177,50	46 722,00	-544,50
44860000	État charges à payer	26 567,61	13 567,76	12 999,85
44861800	Charge à payer C3S		4 483,14	-4 483,14
TOTAL DETTESS FISCALES ET SOCIALES		224 070,21	209 433,85	14 636,36
TOTAL CHARGES A PAYER		2 384 404,62	2 712 922,24	-328 517,62

Charges et produits constatés d'avance

Déclaration au 31/12/2018

Compte	Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
48600000	Charges constatées d'avance	30 444,28	22 449,06	7 995,22
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		30 444,28	22 449,06	7 995,22
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
48700000	Produits constatés d'avance (FI)	-153 123 257,44	-157 542 267,31	4 419 009,87
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-153 123 257,44	-157 542 267,31	4 419 009,87

Compte	Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
41810000	Clients - factures à établir	481 798,14	596 416,40	-114 618,26
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		481 798,14	596 416,40	-114 618,26
AUTRES CREANCES				
40980000	Fournisseurs - rrr et avoirs à obte	59 311,20	127 374,20	-68 063,00
43870000	Organismes sociaux pdt à recevoir	-254,77	2 035,88	-2 290,65
44870000	État produits à recevoir	49 823,88	32 440,89	17 382,99
46870000	Divers - produits à recevoir	409,40		409,40
TOTAL AUTRES CREANCES		109 289,71	161 850,97	-52 561,26
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		591 087,85	758 267,37	-167 179,52

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	9 941 027			1
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		67 703 254
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		67 703 254
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves	3 339 246	
Variations des subventions d'investissement	2 500 000	
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		3 339 246
Résultat de l'exercice	3 035 829	
SOLDE		5 535 829
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		62 167 425

Provisions pour risques et charges

Déclaration au 31/12/2018

Rubriques	Situation et mouvements				Provisions à la fin de l'exercice
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions		
			Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'ex.	
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties donnés aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions, obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement immobilisations					
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.	734 379	387 087	72 805		1 048 661
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL	734 379	387 087	72 805		1 048 661

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2018	Total 31/12/2017	%
Loyer R1.1.a redevance financière capital	2 891 436		2 891 436	2 826 694	2,29 %
Loyer R1.1.b redevance financière intérêts	2 126 593		2 126 593	2 166 370	-1,84 %
Loyer R1.1.2 redevances financière non cédé	1 135 321		1 135 321	1 129 672	0,50 %
Loyer R2 redevance GER	678 374		678 374	665 383	1,95 %
Loyer R3 redevance exploitation maintenance	1 673 798		1 673 798	1 641 919	1,94 %
Loyer R4 redevance de Gestion	896 540		896 540	890 732	0,65 %
Avance sur loyer	666 667		666 667	666 667	
Évènements	4 434 038	20 959	4 454 997	6 875 363	-35,20 %
Naming Partenariat et loges	2 611 086		2 611 086	2 511 397	3,97 %
Autres prestations	272 647		272 647	367 164	-25,74 %

TOTAL	17 386 500	20 959	17 407 459	19 741 363	-11,82 %
-------	------------	--------	------------	------------	----------

Nature des transferts	Montant	Imputation au compte
Avantages en nature	2 647	79116000
Indemnités journalières		
Remboursement formations	1 400	79111400
Indemnités assurances	113 985	79121100
Refacturations travaux - frais	818 255	79120000
TOTAL	936 287	

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Régularisation exercices antérieurs	23 760	

TOTAL	23 760	
-------	--------	--

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Quote part de subvention virée au résultat	2 500 000	77700000
Régularisation exercices antérieurs	4 050	

TOTAL	2 504 050	
-------	-----------	--

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Déclaration au 31/12/2018

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	-5 499 883		-5 499 883
Résultat exceptionnel à court terme	2 463 147		2 463 147
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés			
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs	907		907
RESULTAT COMPTABLE	-3 035 829		-3 035 829

Engagements donnés						
Categories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Indemnités de fin de carrière	5 528					5 528

TOTAL		5 528					5 528
Engagements reçus							
Catégories d'engagements	Total	Accordés par					
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres	
Valorisation couverture Swap de taux	2 847 329						2 847 329

TOTAL		2 847 329				2 847 329
Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

TOTAL						
-------	--	--	--	--	--	--

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE					
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs					
Exercice en cours					
TOTAL					
VALEUR NETTE					
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs			725 430	4 686	730 116
Exercice en cours			290 172	1 704	291 876
TOTAL			1 015 602	6 390	1 021 992
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus			290 172	426	290 598
A plus d'un an et moins de 5 ans			169 267		169 267
A plus de cinq ans					
TOTAL			459 439	426	459 865
VALEUR RESIDUELLE			17 000		17 000
Montant pris en charge ds exerc.			290 172	1 704	291 876

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Effectif moyen	12	2
TOTAL		2

Date d'arrêté	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	9 941 027	9 941 027	9 941 027	9 941 027	37 000
Nombre d'actions					
- ordinaires					37 000
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	17 407 458	19 741 363	19 206 186	13 045 444	211 750
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	5 198 567	5 054 614	5 264 806	1 870 959	-20 863
Impôts sur les bénéfices	-907		832		
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	8 235 303	8 393 860	8 556 336	5 536 414	
Résultat net	-3 035 829	-3 339 246	-3 292 362	-3 665 454	-20 863
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	0	0	0	0	-0,56
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	0	0	0	0	-0,56
Dividende attribué	0	0	0	0	0
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	12	11	11		
Masse salariale	681 030	500 290	523 663		
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	213 480	239 241	388 473		31

STADE BORDEAUX ATLANTIQUE

Société par actions simplifiée

12-14 rue Louis Blériot

92500 Rueil Malmaison

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

STADE BORDEAUX ATLANTIQUE

Société par actions simplifiée

12-14 rue Louis Blériot

92500 Rueil Malmaison

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux associés de la société STADE BORDEAUX ATLANTIQUE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société STADE BORDEAUX ATLANTIQUE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l’opinion

Référentiel d’audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d’exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d’émission de notre rapport, et notamment nous n’avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Incertitude significative liée à la continuité d’exploitation

Sans remettre en cause l’opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l’incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d’exploitation décrite dans la note « METHODES D’EVALUATION ET COMPARABILITÉ DES COMPTES » de l’annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d’exploitation », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité de Surveillance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de Surveillance.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels

Il nous appartient d’établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d’obtenir l’assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d’anomalies significatives. L’assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d’assurance, sans toutefois garantir qu’un audit réalisé conformément aux normes d’exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d’erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l’on peut raisonnablement s’attendre à ce qu’elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l’article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d’un audit réalisé conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d’erreurs, définit et met en œuvre des procédures d’audit face à ces risques, et recueille des éléments qu’il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d’une anomalie significative provenant d’une fraude est plus élevé que celui d’une anomalie significative résultant d’une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l’audit afin de définir des procédures d’audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux, le 19 mars 2019

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Mathieu PERROMAT

COMPTES ANNUELS

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	266 203	204 242	61 961	123 645
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	14 359	4 344	10 015	22 332
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	213 111 815	26 099 144	187 012 670	194 105 029
Installations techniques, matériel, outillage	6 969 414	2 561 764	4 407 651	5 106 374
Autres immobilisations corporelles	2 195 175	556 340	1 638 835	1 716 327
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	104 097 065		104 097 065	106 988 501
ACTIF IMMOBILISE	326 654 031	29 425 834	297 228 197	308 062 209
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 644		2 644	13 813
Avances et acomptes versés sur commandes	2 941		2 941	23 901
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	58 524 761	240 160	58 284 601	60 989 403
Autres créances	535 198		535 198	792 265
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	5 832 301		5 832 301	2 663 051
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	30 444		30 444	22 449
ACTIF CIRCULANT	64 928 288	240 160	64 688 128	64 504 882
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	391 582 319	29 665 994	361 916 326	372 567 091

Bilan - Passif

Déclaration au 31/12/2018

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel (dont versé : 9 941 027)	9 941 027	9 941 027
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	-10 571 107	-7 231 861
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-3 035 829	-3 339 246
Subventions d'investissement	65 833 333	68 333 333
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	62 167 425	67 703 254
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	1 048 661	734 379
PROVISIONS	1 048 661	734 379
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	104 599 315	107 557 783
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	7 808 355	6 017 479
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	34 725	25 726
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 689 065	2 153 699
Dettes fiscales et sociales	27 643 586	28 720 288
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11 181	21 205
Autres dettes	3 790 756	2 091 012
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	153 123 257	157 542 267
DETTES	298 700 240	304 129 459
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	361 916 326	372 567 091

Rubriques	France	Exportation	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	17 407 458		17 407 458	19 741 363
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	17 407 458		17 407 458	19 741 363
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 185 202	1 185 203
Autres produits			93	74
PRODUITS D'EXPLOITATION			18 592 753	20 926 640
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			92 558	130 060
Variation de stock (marchandises)			11 169	28 766
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			11 556 048	13 966 715
Impôts, taxes et versements assimilés			620 667	632 780
Salaires et traitements			681 030	500 290
Charges sociales			213 480	239 241
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			8 053 883	8 040 499
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			43 249	132 445
Dotations aux provisions			387 087	462 616
Autres charges			7 254	221 289
CHARGES D'EXPLOITATION			21 666 426	24 354 702
RESULTAT D'EXPLOITATION			-3 073 673	-3 428 062
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			456	44
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			456	44
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			2 426 667	2 411 228
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			2 426 667	2 411 228
RESULTAT FINANCIER			-2 426 210	-2 411 184
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-5 499 883	-5 839 246

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	672	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 503 379	2 500 000
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 504 050	2 500 000
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	23 760	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	17 143	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	40 903	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 463 147	2 500 000
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-907	
TOTAL DES PRODUITS	21 097 260	23 426 684
TOTAL DES CHARGES	24 133 089	26 765 930
BENEFICE OU PERTE	-3 035 829	-3 339 246

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes sociaux annuels de STADE BORDEAUX ATLANTIQUE (ci-après « l'entreprise » ou « la société »). Etablis pour l'exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2018, les comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de la société.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en euros.

METHODES D'EVALUATION ET COMPARABILITE DES COMPTES

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux annuels de STADE BORDEAUX ATLANTIQUE pour l'exercice au 31 décembre 2018 ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au PCG) à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,

Au terme des exercices 2015, 2016 et 2017, le montant cumulé des pertes du STADE BORDEAUX ATLANTIQUE (SBA) s'élève à environ 10,6 millions d'euros.

Les frais d'exploitation (maintenance, frais de personnel, ...) se révèlent très supérieurs à ce qui était anticipé initialement, créant un déséquilibre avec le montant des redevances versées à la Ville de Bordeaux. Les mesures de réduction des coûts et de développement des recettes, mises en œuvre en 2018 n'ont pas pu permettre de résorber ce déséquilibre en 2018.

La résorption du déficit de SBA reposera sur la capacité de la société à poursuivre ses efforts de réduction de coûts et de développement de recettes et à renégocier le contrat d'exploitation du stade avec les collectivités.

Pour faire face au déficit enregistré en 2018, un nouvel apport en compte courant des actionnaires a été réalisé en 2018 pour 1,5 M€, portant le solde des comptes courants d'associés à 7 517 478 €.

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Coûts d'emprunt

L'option a été prise d'intégrer dans le coût de la construction du stade les frais financiers portés pendant toute la période de la construction. Ces frais sont amortis au rythme de l'immobilisation, soit une durée de 30 ans.

Amortissements et Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Constructions :

- Stade 30 ans – mode linéaire
- Equipements (TV, écrans géants,...) 10 ans – mode linéaire
- Equipements sportifs et pelouse 12 ans – mode linéaire
- Equipements WIFI HD 7 ans – mode linéaire
- Mobiliers (administratif, sportif et médias) 15 à 20 ans – mode linéaire

Installations techniques 5 à 10 ans

Matériel et outillage industriels :

- amortissement comptable durée d'utilisation 2 à 8 ans – mode linéaire
- amortissement fiscal durée d'usage 2 à 8 ans – mode linéaire ou dégressif

Installations générales, agencements et aménagements divers 10 ans

Matériel de transport 2 à 5 ans – mode linéaire

Matériel de bureau 2 à 5 ans – mode linéaire

Matériel informatique 2 à 4 ans – mode linéaire

Mobilier 3 à 5 ans

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Sont inscrits en autres immobilisations financières, le reclassement de la créance R1.1.a détenue sur la ville de Bordeaux pour un montant à l'origine de 114 321 826.54€.

Cette créance a fait l'objet d'une mobilisation Dailly auprès des banques Sumitomo Mitsui Banking Corporation Europe Ltd et Dexia Crédit Local.

Les banques ont opposé une garantie au financement de la cession de la créance professionnelle au moyen d'un accord autonome signé par les parties en date du 28 octobre 2011.

Au cours de l'exercice 2018, 2 891 043 € ont été remboursés aux prêteurs, et le montant de la créance à la clôture est de 104 097 065 €.

La contrepartie financière a été comptabilisée au passif du bilan en emprunt et dette pour le même montant soit, 104 097 065 € en fin d'exercice.

Au fur et à mesure des échéances trimestrielles, la ville verse directement la banque « SMBC » le capital et les intérêts de la créance cédée, et verse à SBA la TVA.

	411 Ville de Bordeaux	164 Emprunt SMBC (Dailly)	512 Banque SMBC	708 Loyer R1	276 Autres immo financières
Cession de créances avr-15		114 321 827	114 321 827		
Facturation des loyers R avr-15	181 497 543			151 247 952	
Virement poste à poste avr-15	114 321 827				114 321 827
A nouveau 2018	58 606 248		106 988 501		106 988 501
Remboursement emprun déc-18		2 891 436			2 891 436
Remboursement int Dail déc-18	2 126 593		2 126 593		
Remboursement TVA déc-18	1 003 606		1 003 606		
Loyers constaté d'avanc déc-18				137 995 624	
Solde au 31/12/2018	55 476 049	104 097 065		5 018 029	104 097 065
	661		4455	487	
	Charges financières		État TVA à décaisser	Pdt Constat avance	
Facturation des loyers R avr-15			30 249 590		
A nouveau 2017			28 597 738	142 988 688	
Remboursement int Dail déc-17	2 166 370		998 613	142 988 688	
Produit constaté d'avanc déc-17					
A nouveau 2018			27 599 125	137 995 624	
Remboursement int Dail déc-18	2 126 593		1 003 606	137 995 624	
Produit constaté d'avanc déc-18					
Solde au 31/12/2018	2 126 593		26 595 519	132 977 595	

Stocks de marchandises

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entreprise auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks de matières premières sont évalués selon la méthode du « premier entré, premier sorti » (FIFO).

La société SBA à recours à des contrats de partenariat qui lui assurent un prix d'approvisionnement fixe pendant la durée du contrat.

Le stock à la clôture est composé des marchandises achetées auprès de nos partenaires non consommées au 31/12/2018.

Dépréciation des stocks de marchandises

À la clôture de l'exercice, une dépréciation de la valeur du stock est constatée lorsque la valeur d'inventaire des stocks et des en-cours est inférieure à leur valeur d'entrée.

Aucune dépréciation n'est constatée au 31/12/2018.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances brutes figurent à l'actif du bilan pour un montant de 58 524 761 €.

Elles sont principalement composées de la créance de la ville pour sa partie non cédée, dénommée R1.1.b, pour un montant de 55 476 049 € (cf. schéma comptabilisation Dailly).

Cette créance dont le montant à l'origine de 67 175 716 € a été diminué, conformément à l'échéancier annexé, des paiements intervenus au cours de l'exercice à hauteur de 3 130 199 €.

Les produits excédents l'exercice en cours sont neutralisés au moyen de produits constatés d'avance. (cf. comptes de régularisation).

Les factures des prestations de l'Euro 2016 liées au manque à gagner (798 K€ HT) ont été annulées par des avoirs à émettre.

Dépréciation des créances

Les créances liées à des organismes publics ou les créances clients privés grands comptes sont dépréciées de la façon suivante :

- Créances échues depuis moins de 6 mois Appréciation cas par cas
- Créances échues entre 6 et 12 mois 50 %
- Créances échues depuis + de 12 mois 100 %

A la clôture les créances douteuses s'élèvent à 315 192 €, dont 315 137 € facturés à la ville de Bordeaux à l'occasion de l'organisation des matchs de l'Euro 2016. Dans le cadre du litige opposant SBA à la ville sur l'Euro 2016, ces créances ont fait l'objet, à titre prudentiel, d'une provision inscrite au bilan pour un montant de 240 114 €.

La totalité des sommes comptabilisées au titre de l'Euro 2016 en solde au 31/12/2018 ont été provisionnées, soit en créances douteuses, soit en avoir à émettre, afin de respecter le principe comptable de prudence.

Capital social

Suite à l'intégration de la dette subordonnée en date du 14/12/2015, le capital social s'élève à 9 941 027 €. Aucune modification n'est intervenue au cours de l'exercice.

Les actionnaires de SBA sont Fayat SAS à 50% et Vinci Concessions à 50%.

Subvention d'investissement

La société SBA a reçu une subvention d'investissement de 75 millions d'euros pendant la phase construction. Cette subvention est rapportée au rythme de l'amortissement qu'elle finance, elle est donc reprise au résultat sur la durée du contrat.

Au 31/12/2018, le solde de la subvention est de 65 833 333 € après une reprise annuelle de 2 500 000 €, inscrite en produits exceptionnels.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées pour faire face à des sorties de ressources probables résultant d'obligations actuelles issues d'événements passés.

Au titre de l'article 11.2.2 du contrat de partenariat signé le 28 octobre 2011, la société SBA reçoit de la ville de Bordeaux une redevance durant la période d'exploitation au titre des gros entretiens et réparations (GER), la redevance R2.

Cette redevance R2 suit un plan de GER annexé au contrat qui prévoit des interventions à partir de la 3e année d'exploitation (soit le 1er mai 2017).

La société SBA reverse dans le cadre du contrat entretien maintenance (CEM) une partie de cette redevance au mainteneur Vinci énergie (anciennement Vinci Facilities).

Le solde de cette redevance correspond aux travaux assurés par la société SBA. Il fait l'objet d'une dotation au titre des provisions pour grosses réparations.

Conformément au contrat de partenariat, le montant de la provision est versé sur compte ouvert à cet effet auprès de la banque Sumitomo Mitsui Banking Corporation Europe.

La provision s'élève au 31/12/2018 à 1 048 661 €, après une dotation annuelle de 387 087 €, et une reprise de 75 805 €, liée au renouvellement effectué dans l'année (changement partiel de la pelouse au mois de juillet).

Note sur la comptabilisation des opérations de GER :

Les équipements du stade mis à disposition en 2015 sont amortis principalement sur la durée du contrat, et inchangés.

Les renouvellements liés au plan GER n'ont pas d'impact sur le compte de résultat :

- La dépense de renouvellement est comptabilisée en charge
- La provision de GER est reprise du même montant

De même, le compte bancaire dédié au GER est ponctionné du montant (HT) payé pour le renouvellement.

A la suite de l'audit du plan de GER réalisé en 2018, aucune modification du montant de la provision globale de GER n'a été identifiée.

Comptes courants d'associés

Les actionnaires ont en 2015 fait des apports à hauteur de 5 500 000 € en compte courant. En mars 2018, un nouvel apport de 1 500 000 € a été fait. Cet apport est rémunéré à 4%.

Les intérêts calculés en 2017 n'ont pas été versés aux actionnaires, mais intégrés en comptes courants au 1^{er} janvier 2018, portant leur montant à 7 517 479 €.

Le dépassement de la limite fiscale des intérêts calculés est réintégré au résultat fiscal pour un montant de 185 806 € en 2018.

Dettes fiscales et sociales

Au bilan, le poste des dettes fiscales et sociales s'élève à 27 643 586 € incluant le solde de la TVA des créances R1.1a, R1.1.b pour 26 595 519 € (cf. *schéma comptabilisation Dailly*).

Comptes de régularisation

Comme évoqué au paragraphe Créances, les produits ne concernant pas l'exercice ont été neutralisés par un produit constaté d'avance de 153 123 257 €.

Ce dernier comprend principalement :

- la créance du loyer R1.1.a, à hauteur de 132 977 595 € (cf. *schéma comptabilisation Dailly*).
- l'avance sur loyer de 20 M€, soit 17 555 556 € au 31/12/2018.

Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Le montant des engagements de la société s'élève à 5 528 euros. Aucune provision n'a été constatée.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

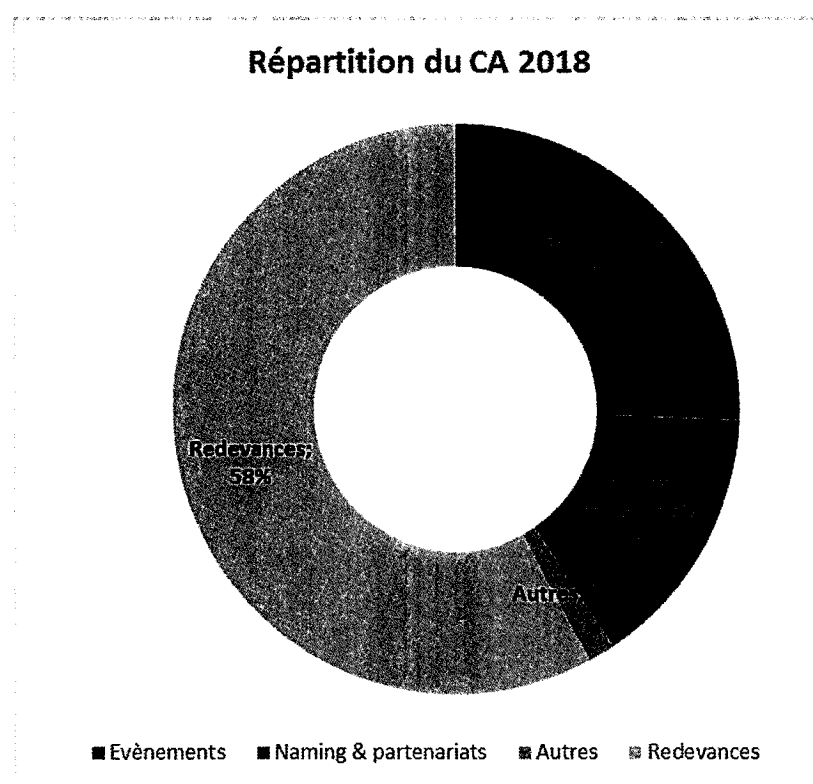
- | | |
|-----------------------------------|-----------------------|
| - Taux d'actualisation | 1.45 % |
| - Taux de croissance des salaires | 1 % |
| - Age de départ à la retraite | 67 ans |
| - Table de taux de mortalité | table INSEE 2013-2015 |

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Produits et charges d'exploitation

Le chiffre d'affaire se décompose en 4 activités principales, les redevances, les partenariats (y.c. le Naming), les événements et les autres activités.

Les événements sont distingués en deux catégories, les événements d'entreprises (séminaires d'entreprise...), et les grands événements (concerts, matchs de l'UBB, etc.).



Pour l'exercice clos au 31 décembre 2018, la société Stade Bordeaux Atlantique a accueilli 3 manifestations sportives (la finale de la Coupe de la Ligue et 2 matchs UBB) et 1 concert.

Tout en garantissant l'accueil des matchs du Club résident (26 matchs en 2018, contre 23 en 2017), SBA a également organisé 105 séminaires (contre 113 en 2017), pour un volume de chiffre d'affaires inférieur de 6% à celui de l'an passé. En effet, la qualification du Club résident en Europa League à l'été 2018 a amputé le calendrier d'exploitation de SBA de 42 jours, réservés pour les rencontres de la compétition.

Les charges d'exploitation de l'exercice, s'élèvent à 21 666 426 €. Elles comprennent les dotations aux amortissements pour 8 053 883 €.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Impôts sur les bénéfices

Suite à la déclaration d'inconstitutionnalité de la contribution de 3% sur les revenus distribués, les 832 € versés par SBA en 2016 à ce titre ont été remboursés par l'Etat en aout 2018.

Le crédit de 907 € correspond au remboursement et aux intérêts moratoires liés.

CICE

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé en diminution des charges de personnel.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés et de reconstitution de leur fonds de roulement.

L'utilisation par l'entreprise de ce crédit d'impôt a été conforme aux objectifs prévus par la loi, notamment dans le financement du fonds de roulement.

Du fait des déficits successifs, le montant du CICE des années civiles 2016, 2017 et 2018 n'a pas pu être imputé sur l'impôt sur les sociétés.

Effectif moyen

L'effectif moyen ne tient pas compte du personnel mis à disposition, notamment le personnel intérimaire et le personnel détaché ou prêté.

A noter qu'en 2018, 2 personnes étaient mises à disposition de SBA à temps complet par des sociétés des groupes actionnaires.

Rémunération des commissaires aux comptes

Nom du commissaire aux comptes	Honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal	Honoraires comptabilisés au titre des autres services	Total par commissaire aux comptes
Deloitte	23 570		23 570
Montant total des honoraires	23 570	0	23 570

AUTRES INFORMATIONS

Identité des sociétés intégrant les comptes de la société

Dénomination sociale : FAYAT

Forme : SAS

Au capital de : 110 000 000 euros

Adresse du siège social : 137 rue du Palais Gallien
33029 BORDEAUX CEDEX

Dénomination sociale : VINCI CONCESSIONS

Forme : SAS

Au capital de : 4 306 925 772 euros

Adresse du siège social : 12-14 rue Louis Blériot
92500 RUEIL MALMAISON

FAITS MARQUANTS

Il s'agit du quatrième exercice d'exploitation, mais le troisième sur 12 mois.

SBA a accueilli 4 grands événements sur l'année 2018 :

- 3 rencontres sportives :
 - 2 matchs UBB, 1 sur la saison 2017/2018 et 1 sur la saison 2018/2019 ;
 - 1 finale de la Coupe de la Ligue le 31/03/2018
- 1 concert : Guns N Roses le 26/06/2018

Ces événements se sont déroulés dans de très bonnes conditions, confirmant la polyvalence des installations du stade et la capacité des équipes d'exploitation à gérer la réception de grands événements. L'expérience acquise sur de telles manifestations a également permis d'améliorer nettement la marge brute des événements.

La plupart des contrats de partenariats échus en 2018 ont été renouvelés et un nouvel accord a été passé avec l'UBB mais pour un seul match pour la saison 2018/2019. Le match s'est déroulé le 29 septembre dernier.

Suite au concert au mois de juin, une partie de la pelouse du stade a dû être changée courant juillet.

SBA a eu recours à un apport en compte courant de ses actionnaires en mars 2018 : 1,5 M€ au total, portant, après capitalisation des intérêts 2017 échus, le solde des comptes courants d'associés à 7 517 478 €.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Rappels :

Litige Euro 2016

Les dépenses d'aménagement nécessaires au déroulement de l'Euro 2016 qui ont été payées soit par la ville, soit par Euro2016, ont comptabilisées en recettes au titre de l'exercice 2016.

SBA et la Ville de Bordeaux n'ayant pas trouvé d'accord sur les conditions financières de l'accueil de l'Euro 2016 (non définies dans le contrat de partenariat), une procédure contentieuse a été entamée par SBA fin 2016. La société réclame le paiement des prestations commandées mais non payées, ainsi que le manque à gagner résultant de la mise à disposition du stade pendant 2 mois.

Le montant réclamé s'élève à 1 756 K€ HT.

Fin 2018, le tribunal administratif a rejeté la requête de SBA. Une requête en appel a été déposée.

Pour mémoire, la Ville de Bordeaux a payé 707 K€ HT à SBA pour la mise à disposition du stade, tandis qu'elle a perçu 1 394 K€ HT de la FFF pour recevoir 5 matchs de l'Euro 2016.

Financement du projet :

La ville de Bordeaux a eu recours à un contrat de partenariat pour finaliser le projet de construction du nouveau stade de Bordeaux.

Les sociétés FAYAT et VINCI en charge de la conception, la construction, l'entretien, l'exploitation et le financement partiel, ont en commun, créé la société exploitante : Stade Bordeaux Atlantique, « SBA ».

S'agissant du financement, outre l'apport des actionnaires, le titulaire du contrat de partenariat reçoit une rémunération de la ville pendant toute la durée du contrat couvrant les coûts suivants :

- *Études et conception*
- *Coûts annexe à la construction*
- *Intérêts intercalaires*
- *Coûts de fonctionnement*
- *Coûts de financement*

Cette rémunération est détaillée dans le contrat de partenariat comme suit (valeur à mai 2011) :

- *Redevance financière R1 de 8.120.179 € HT*
- *Redevance R2 gros entretien renouvellement (GER) de 619.391 € HT*
- *Redevance R3 d'entretien maintenance de 1.464.000 € HT*
- *Redevance R4 de gestion de 954.872 € HT (frais de gestion 364.287 € HT et impôt sur les sociétés 590.585 € HT).*
- *Recettes annexes garanties (RA) tirées de l'exploitation et venant en déduction des redevances dues par la ville, de 4.485.250 € HT*

Suite à la fixation des taux intervenue en avril 2015 (cf. paragraphe ci-dessous), le montant de certaines redevances a été diminué. Ainsi, tandis que les redevances versées par la collectivité selon le contrat étaient de 11 M€ (en valeur 2011, cf. détail dans le tableau ci-dessous), le montant des redevances réellement facturées en 2018 sont les suivantes :

Redevances	déc.-18	mai-11
Redevance financière R1	6 153 350	8 120 179
Redevance R2 (GER)	678 374	619 391
Redevance R3 (entretien-maintenance)	1 673 798	1 464 000
Redevance R4 (gestion)	896 540	954 872
Sous-total redevances perçues par SBA	9 402 061	11 158 442
RA, recettes annexes garanties	- 4 587 846	- 4 485 250
Sous-total redevances versées par SBA	- 4 587 846	- 4 485 250
Total redevances	4 814 215	6 673 192

La redevance R1 est destinée au remboursement et à la rémunération des financements. Elle se décompose en :

- Redevance R1.1 : redevance financière cédée et acceptée (faisant l'objet d'une cession de créance via un crédit Dailly, conformément à l'article 13 du contrat de partenariat)
- Redevance R1.2 : redevance financière non acceptée (part des couts d'investissements financée par les fonds propres)

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE
--

Prévisions d'activité en 2019 :

La dynamique constatée sur l'activité concerts s'est poursuivie en 2018, SBA a pu annoncer à l'automne l'accueil de 2 nouveaux concerts de taille internationale à l'été 2019 : Ed Sheeran viendra jouer au stade Matmut ATLANTIQUE le 29 mai 2019 et le groupe Muse se produira sur la scène du stade le 16 juillet 2019.

Courant 2018, la société avait également décroché, conjointement avec la Ville de Bordeaux, la réception des demi-finales du TOP 14 qui auront lieu les 8 et 9 juin 2019. Le succès rencontré en 2015 sur le même évènement devrait se confirmer en 2019.

L'alternance des concerts et des matchs de rugby imposera 2 changements de pelouse.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	292 655		7 005
Terrains			
Dont composants	212 907 279		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	190 356		14 179
Install. techniques, matériel et outillage ind.	6 955 594		13 820
Installations générales, agenc., aménag.	2 072 318		62 427
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	34 471		31 018
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	222 160 019		121 444
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	106 988 501		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	106 988 501		
TOTAL GENERAL	329 441 176		128 449

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		19 098	280 562	
Terrains				
Constructions sur sol propre			212 907 279	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			204 535	
Installations techn., matériel et outillages ind.			6 969 414	
Installations générales, agencements divers		5 060	2 129 684	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		-1	65 490	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		5 060	222 276 404	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		2 891 436	104 097 065	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		2 891 436	104 097 065	
TOTAL GENERAL		2 915 594	326 654 031	



Créances et dettes

Déclaration au 31/12/2018

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	104 097 065	2 986 723	101 110 342
Clients douteux ou litigieux	315 192	315 192	
Autres créances clients	58 209 569	58 209 569	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	3 996	3 996	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	421 631	421 631	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	49 824	49 824	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	59 748	59 748	
Charges constatées d'avance	30 444	30 444	
TOTAL GENERAL	163 187 468	62 077 126	101 110 342

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	104 599 315	3 054 894	13 107 918	88 436 503
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 689 065	1 689 065		
Personnel et comptes rattachés	134 103	134 103		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	108 500	108 500		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	27 374 415	1 787 520	4 085 179	21 501 716
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	26 568	26 568		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11 181	11 181		
Groupe et associés	7 808 355			7 808 355
Autres dettes	3 790 756	3 790 756		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	153 123 257	10 133 226	35 481 452	107 508 579
TOTAL GENERAL	298 665 515	20 735 814	52 674 550	225 255 152

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés



STADE BORDEAUX ATLANTIQUE
Société par actions simplifiée au capital de 9 941 027 Euros
Siège social : 12-14 rue Louis Blériot, 92500 Rueil Malmaison
535 010 276 RCS NANTERRE

ACTE UNANIME DES ASSOCIES
EN DATE DU 19 MARS 2019

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

La collectivité des associés, après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, font apparaître une perte de (3 035 829) € Euros, décide, sur proposition du Comité de Surveillance, d'affecter la perte de l'exercice de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	- 3 035 829 euros
Report à nouveau au 31 décembre 2017 après affectation :	- 10 571 106 euros
	=====
Report à nouveau au 31 décembre 2018 après affectation :	- 13 606 935 euros

Les capitaux propres de la Société s'établissent à 62.167.424 euros.

Conformément à la réglementation en vigueur, la collectivité des associés prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée, au titre des trois derniers exercices de la société.

Certifiée conforme
Par le Président,
Monsieur Bernard HAGELSTEEN

